Introduction

Un mégalithe à l'abandon

L'Europe des Lumières fut «enchinoisée», mais par qui?[1] La *Description geographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise,* signée par le père jésuite Jean-Baptiste Du Halde, parue à Paris en 1735, est régulièrement mentionnée comme un jalon significatif de la «vie de l'esprit» du XVIII[e] siècle, en dépit de la relative minceur de la bibliographie la concernant. Elle fut la source incontournable des informations disponibles sur la Chine pendant un temps étonnamment long. Cette notoriété durable a été assurée par Voltaire qui a cité Du Halde parmi les trois cent soixante-neuf auteurs de son «Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont parû dans le Siècle de Louis XIV pour servir à l'histoire littéraire de ce temps», avec ce commentaire:

> Duhalde: Quoiqu'il ne soit point sorti de Paris, et qu'il n'ait point su le chinois, a donné, sur les mémoires de ses confrères la plus ample et la meilleure description de l'empire de la Chine qu'on ait dans le monde.[2]

Cette compilation est communément classée dans le courant sinophile dont elle constituerait le chant du cygne avant le basculement de l'image de la Chine, de l'idéalisation au dénigrement, aux alentours de 1750. La catégorisation est néanmoins fragile. D'une part, l'imputation d'avoir *«trop flatté les Chinois»,* répétée comme un poncif au XIX[e] siècle[3], ne tient pas à une lecture attentive d'un texte dont il serait facile d'extraire un florilège de citations sévères sur divers caractères nationaux supposés des Chinois. D'autre part, force est de constater la complexité d'une œuvre qu'un sinophile ou réputé tel comme Quesnay, chef de file de l'école

1. Pour une peinture de cette Europe chinoise, voir l'ouvrage éponyme d'Étiemble, *L'Europe chinoise,* Paris: Gallimard («Bibliothèque des idées»), 1988-1989, 2 vol. Concernant les changements psychologiques qu'induisent les Grandes Découvertes, les voyages imaginaires qui sont leurs corollaires, et la place qu'occupe «le» Chinois, entre le Bon Sauvage, le Sage Égyptien ou l'Espion Turc, je renvoie aux pages admirables de justesse de Paul Hazard, *La Crise de la conscience européenne, 1680-1715,* Paris: Fayard, 1961 [1935].
2. Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV,* in *Œuvres historiques,* éd. par René Pomeau, Paris : Gallimard («Bibliothèque de la Pléiade»), 1957, p. 1160. Addition de 1756.
3. G. Boucher de La Richarderie parle à propos de Du Halde «d'un penchant irrésistible à flatter excessivement la nation chinoise», *Bibliothèque universelle des voyages,* Paris, 1808, t. V, p. 300.

physiocratique qui écrivait en 1767, cite largement et à laquelle un sinophobe, ou réputé tel comme Montesquieu puise, avant 1748, des critiques du despotisme[4]. La *Description* ne se réduit pas à une présentation idéalisée du monde chinois, ou, du moins, cette définition lapidaire ne rend qu'imparfaitement compte de la problématique de la vulgarisation des connaissances sur la Chine au XVIIIe siècle et de leur perception en France et en Europe. Rédigée directement dans la langue qui s'imposait comme étant celle des élites européennes cultivées, le français, traduite rapidement, l'œuvre connut un retentissement dont l'impact se repère jusqu'à la fin du XIXe siècle, une performance de longévité plus qu'honorable.

Lorsque le Collège royal ouvre en 1815 la première chaire de chinois en Europe, confiée à Jean-Pierre Abel-Rémusat, les bases de la sinologie sont lancées dans un contexte de fermeture presque totale de la Chine qui durera jusqu'à la réouverture forcée par les Traités inégaux dans les années 1840. La fermeture de plus en plus sévère au prosélytisme religieux débuta en 1724, date de l'édit émis par l'empereur Yongzheng interdisant la prédication du christianisme. La proscription de la Compagnie de Jésus en France en 1762, puis sa suppression en 1773 par le pape Clément XIV tarirent ensuite les envois de missionnaires. Privés d'informateurs, sans moyens pour étudier sur le terrain, les premiers sinologues laïcs édifièrent les études chinoises en exploitant les matériaux envoyés en Europe aux beaux jours de la mission jésuite de l'ancienne Compagnie. La *Description* de Du Halde ne fut pas l'unique source de ces travaux. Sa lecture fut combinée et vérifiée en particulier avec les *Mémoires concernant les Chinois*[5], publication patronnée par le ministre Henri Bertin qui s'étala de 1776 à 1791, dont les rédacteurs furent les derniers survivants de la mission française, principalement les pères Amiot et Cibot. L'examen des premiers pas de la sinologie émergente montre toutefois une grande dépendance à l'endroit de la *Description.* Même quand le père Du Halde n'est pas cité, et même lorsque son ouvrage est critiqué, il a fait l'objet d'une lecture très attentive. Qu'ils l'aient avoué ou non, les premiers sinologues ont débuté leurs études dans le champ de recherche qui avait été balisé par la *Description.* Les obstacles politiques et administratifs, l'impossibilité de séjourner à l'intérieur de l'Empire, l'interdiction promulguée en 1817 d'enseigner le chinois aux étrangers, l'interdiction d'exporter des livres chinois expliquent pourquoi on fut contraint de se pencher sur les matériaux rassemblés au siècle précédent et de puiser dans les collections constituées au même temps. Grâce aux envois, sur commission royale, de nombreux ouvrages à la Bibliothèque

---

4. M. Cartier, «Le despotisme chinois: Montesquieu et Quesnay, lecteurs de Du Halde», *in* Id., ed., *La Chine entre amour et haine. Actes du VIIIe colloque de Sinologie de Chantilly,* Paris: Desclée de Brouwer, 1998, p. 15-32.

5. *Mémoires concernant l'Histoire, les Sciences, les Arts, les Mœurs, les Usages, etc., des Chinois. Par les Missionnaires de Pékin,* Paris, 1776-1791, 15 vol.

du roi (baptisée entre-temps «nationale», «impériale», «royale», avant de redevenir «nationale»), la France possédait une riche collection de titres chinois, qui ne rivalisait hors d'Asie qu'avec celle de la Bibliothèque Vaticane. Cette richesse aurait pu conduire à une diversification des travaux, de traduction en particulier. Pourtant, le simple énoncé des titres montre les obligations à l'endroit de ce qui avait été publié dans la *Description*: nouvelle traduction de *L'Orphelin de la Chine*[6], *Résumé des principaux traités chinois sur la culture des mûriers*[7] par Stanislas Julien; *Mémoire sur le système monétaire des Chinois*[8], *Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Chine*[9] par Edouard Biot.

Malgré parfois une condescendance affichée à l'égard des travaux des missionnaires, les premiers sinologues laïcs subirent leur ascendant intellectuel et éprouvèrent une certaine difficulté à s'émanciper. Julien, par exemple, s'enorgueillit d'avoir traduit des passages en vers de *L'Orphelin de la Chine* qui avaient *«effrayé le P. de Prémare»*. Compléter le travail de Prémare n'était sans doute pas inutile, mais on ne peut se départir de l'impression que Julien chercha à assurer sa compétence en l'inscrivant dans le sillage d'un travail déjà consacré par la renommée, comme si, plus que l'attrait de la présentation d'une nouveauté, l'aune de référence ne pouvait être que la production antérieure des jésuites. L'original chinois d'où Prémare avait extrait sa traduction, une collection d'opéra traditionnel qui comportait cent pièces, avait été envoyé à la Bibliothèque du roi. Il figure au catalogue des livres chinois en la possession de cette institution, dressé par Étienne Fourmont en 1742[10]. Julien eût pu puiser dans les quatre-vingt-dix-neuf autres livrets d'opéra qui attendaient d'être déflorés.

La propension à exhumer de la *Description* son savoir sur la Chine semble avoir été fort commune. Même les voyageurs, qui, certes, au début du XIXe siècle ne bénéficiaient pas des conditions d'observation de la vie locale dont avaient joui les

---

6. «Tchao chi cou ell, ou le petit-Orphelin de la Maison de Tchao. Tragédie chinoise», *Desc. 3* (1735) 339-377, (1736) 417-460* / S. Julien, *L'Orphelin de la Chine. Drame en prose accompagné des pièces historiques qui en ont fourni le sujet,* Paris, 1834.
   * Les références à la *Description* sont ainsi présentées en note: abréviation, tomaison en chiffres arabes italiques (année d'édition) suivie des chiffres de pagination.
7. «Extrait d'un ancien Livre Chinois, qui enseigne la maniere d'élever & de nourrir les Vers à soye, pour l'avoir & meilleure & plus abondante», *Desc. 2* (1735) 208-224, (1736) 250-268 / S. Julien, trad., *Résumé des principaux traités chinois sur la culture des mûriers et l'éducation des vers à soie,* Paris: Imprimerie royale, 1837.
8. «De la Monnoye qui en différens tems a eu cours à la Chine», *Desc. 2* (1735) 163-169, (1736) 196-203 / E. Biot, *Mémoire sur le système monétaire des Chinois,* Paris, 1837.
9. «Extrait d'un Livre Chinois intitulé: l'Art de rendre le Peuple heureux, en établissant des Ecoles publiques. Y hio», *Desc. 2* (1735) 259-268, (1736) 310-340 / E. Biot, *Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Chine et de la corporation des lettrés,* Paris, 1845.
10. BnF: Courant 4331-4338 (Fourmont XXXIV).

jésuites des siècles précédents et couraient grand risque de décevoir leurs auditoires à leur retour, y succombèrent, comme en témoigne cette anecdote malicieuse rapportée par Rémusat :

> Il y a quelques années que les officiers d'une ambassade européenne de retour de Chine, où ils n'avaient pas eu trop sujet de se louer du succès de leurs opérations, s'avisèrent d'offrir aux lecteurs de gazette la description d'un repas qui leur avait été donné, disaient-ils, par des mandarins de je ne sais quelle ville frontière. Jamais gens, à les entendre, n'avaient été mieux régalés ; la qualité des mets, le nombre des services, la comédie dans l'intervalle, tout était soigneusement décrit et formait un assez bel exemple. Ceux qui lisent les vieux livres se souvenaient bien d'avoir vu ce festin-là quelque part. Plus de cent ans avant les officiers dont nous parlons, certains missionnaires jésuites avaient eu précisément le même repas, composé des mêmes sortes de mets, et servi de la même manière. Mais il y a beaucoup de gens pour qui tout est nouveau, et quoiqu'il soit certain qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien, celui-ci du moins fut trouvé bon, et le public toujours avide de particularités de mœurs, et même de détails de cuisine, ne s'embarrassa pas de savoir quels avaient été les véritables dîneurs. Il prit plaisir aux singularités du service chinois ainsi qu'à la gravité avec laquelle les convives exécutent, en mangeant le riz, des manœuvres et des évolutions qui feraient honneur au régiment d'infanterie le mieux instruit.[11]

Le véritable bénéficiaire du dîner avait été, le 2 août 1693 à Canton, le père Bouvet, dont la relation est incluse dans la *Description.*

Un autre indice de l'importance de l'œuvre de Du Halde est l'exhumation régulière d'inédits dus à ses contributeurs, qui se prolongera jusqu'à la fin du XIXe siècle. En 1770, huit ans après la proscription de la Compagnie de Jésus en France, deux élèves de Fourmont, de Guignes père et Deshauterayes, publieront la traduction du *Shujing (Livre des Documents)* par le père Gaubil, achevée en 1734[12]. Le même Deshauterayes éditera en treize volumes, entre 1777 et 1785, en partenariat avec un ancien jésuite, l'abbé Grosier, la traduction du *Tongjian gangmu* du père de Mailla[13]. Cette publication avait été envisagée avant sa mort en 1743 par Nicolas Fréret et était impatiemment attendue dans le milieu savant. En 1814, Silvestre de Sacy publiera un manuscrit de Gaubil intitulé *Traité de la Chronologie chinoise*

---

11. J.-P. Abel-Rémusat, « Quatrième lettre sur le régime des lettrés de la Chine, et sur l'influence qu'ils ont dans le gouvernement de l'État », in *Mélanges posthumes d'histoire et de littérature orientales,* Paris : Imprimerie royale, 1843, p. 361-362 ; cité par le père R.-E. Huc, *L'Empire chinois,* Paris : Éd.du Rocher, 1980 [1854], p. 140-141.
12. A. Gaubil, s. j., *Le Chou King, un des Livres sacrés des Chinois,* Paris, 1770.
13. J. de Moyriac de Mailla, s. j., *Histoire générale de la Chine ou Annales de cet Empire traduites du Tong-Kien-Kang-mou,* éd. par Leroux-Deshauterayes & l'abbé Grosier, Paris, 1777-1785, 13 vol.

retrouvé par l'astronome Laplace dans les archives de l'Observatoire [14]. La *Notitia linguæ sinicæ* de Prémare verra le jour à Malacca en 1831 [15]. Sous le titre dénaturé d'*Essai sur le monothéisme des Chinois,* Guillaume Pauthier publiera, en 1861, un autre manuscrit de Prémare, conservé à la Bibliothèque nationale [16]. En 1878, le Bureau des Annales de Philosophie Chrétienne fera paraître *Vestiges des principaux dogmes chrétiens,* traduction française d'un manuscrit latin du même missionnaire, avec un bref d'approbation du pape Léon XIII [17]. Gaubil, Mailla et Prémare avaient été des contributeurs de la *Description.* La production sinologique française du XIX[e] siècle est marquée par des passages réitérés sur ce que Paul Demiéville a appelé *«les avenues dégagées par les missionnaires»* [18]. En prenant l'initiative de faire paraître des inédits de Prémare, en particulier les *Vestiges* où sont exposées ses idées figuristes, les Missions Étrangères et le Bureau des Annales de Philosophie Chrétienne soulignaient qu'ils avaient été mis sous le boisseau par les supérieurs jésuites de Paris. Jusqu'aux travaux bibliographiques d'Henri Cordier qui eurent pour utilité de dresser l'inventaire des publications existantes permettant un meilleur repérage des espaces encore inexplorés [19], la *Description* a versé une ombre tutélaire sur la recherche ultérieure.

Après les contributions de James Legge, Alexander Wylie, Edouard Chavannes, Gustav Schlegel, elle n'est plus un ouvrage de référence mais il faut attendre encore plusieurs décennies pour qu'elle fasse l'objet d'études spécifiques s'intéressant à sa composition et à son contenu comme autant de jalons de la vulgarisation en Europe des connaissances sur la Chine et sa culture. Les travaux pionniers furent entrepris dans le cadre non pas des études sinologiques mais des études de littérature française, dans le domaine de la recherche de l'influence exercée par la Chine sur la formation de l'esprit philosophique au XVIII[e] siècle. Stimulées par l'intérêt de Montaigne qui avait introduit la Chine dans la littérature française par

---

14. A. Gaubil, s. j., *Traité de la Chronologie chinoise [...] pour servir de suite aux Mémoires concernant les Chinois,* Paris, 1814, t. 16.
15. J. de Prémare, s. j., *Notitia linguæ sinicæ,* Malacca, 1831 ; rééd. Hong Kong: Imprimerie de la Société des Missions Étrangères, 1894. Publication assurée par le pionnier des études sinologiques anglaises, le Révérend Morrison (1782-1834), d'un manuscrit que lui fournit Rémusat. La *Notitia* contient 50 000 caractères et faute de disposer de caractères chinois dans un corps réduit, l'édition ne pouvait se faire à Paris.
16. J. de Prémare, s. j., *Essai sur le monothéisme des Chinois,* éd. par G. Pauthier, Paris, 1861 / BnF: Ms. Naf. 4756.
17. J. de Prémare, s. j., *Vestiges des principaux dogmes chrétiens tirés des anciens livres chinois,* traduits du latin par A. Bonnety et P. Perny, Paris: Bureau des Annales de Philosophie Chrétienne, 1878.
18. P. Demiéville, «La sinologie», in *La Science française,* Paris: Larousse, 1934, p. 105.
19. H. Cordier, *Bibliotheca sinica*, cité ci-après dans la seconde édition: Paris, 1904-1922, 4 vol.

la grande porte, les études littéraires recherchaient les ressorts de cette *« soif insatiable »*[20] pour la connaissance de ce pays, dont a parlé Voltaire. Chronologiquement, la première étude est une thèse soutenue à la faculté des Lettres de l'Université de Paris, sous la direction du professeur Mornet, par un étudiant chinois, Ting Tchao-Ts'ing, sur le sujet des anciennes relations intellectuelles entre la France et la Chine, qui conclut à une idéalisation de la Chine par les jésuites[21]. Quelques années plus tard parut la thèse de Virgile Pinot soutenue en Sorbonne sous la direction du grand spécialiste de la littérature française Gustave Lanson. Très érudite dans le domaine de l'histoire littéraire de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles, cette étude promettait un livre que Pinot n'eut pas le temps de mettre au jour sur Voltaire et la Chine. L'auteur consacre toute une partie aux sources de la connaissance de la Chine à l'époque concernée. Il y fait usage de manuscrits jésuites qui entrèrent dans les collections publiques par confiscation à la Révolution et sont conservés à la Bibliothèque nationale. Un volume de documents complémentaires, annexe à la thèse, réunit des inédits puisés dans ces fonds[22]. Une quinzaine de pages est consacrée à une étude critique de la *Description*[23]. Pinot conclut que les jésuites, par leurs théories sur les cultes chinois et la démonstration qu'ils ont essayé d'en donner, ont travaillé pour le rationalisme du XVIIIe siècle et le déisme voltairien[24]. Cette thèse publiée a exercé une grande influence sur les analyses anglo-saxonnes[25]. Deux autres travaux consacrés à la *Description*, l'un de l'Université de Fribourg dû à un Chinois, l'autre de l'Université de Göttingen, envisagés dans une perspective similaire, virent le jour avant les années cinquante[26].

L'angle exclusivement littéraire sous lequel ont été abordés ces travaux a amené leurs auteurs à s'intéresser à l'influence exercée par la *Description* sur les écrivains du XVIIIe siècle, spécialement Voltaire. L'intérêt soutenu pour la Chine manifesté par cet esprit hardi, son influence littéraire et sociale sur l'avènement

---

20. Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV,* p. 1161.
21. Ting Tchao-Ts'ing, *Les Descriptions de la Chine par les Français (1650-1750),* Paris : P. Geuthner, 1928.
22. V. Pinot, *La Chine et la formation de l'esprit philosophique en France (1640-1740),* Paris, 1932 ; repr. Genève : Slatkine, 1971 ; Id., *Documents inédits relatifs à la connaissance de la Chine en France de 1685 à 1740,* Paris, 1932, vol. complémentaire non réédité.
23. *Ibid.,* Livre premier, chap. III : « Les écrits des Jésuites sur la Chine », p. 141-185, spécialement p. 167-180.
24. *Ibid.,* p. 469.
25. Cité par Rowbotham, Guy, Rule, Foss.
26. Yian Tsouan-Lin, *Essai sur le P. Du Halde et sa Description de la Chine*, Fribourg : Fraguière frères, 1937 ; H. Hartmann, « Die Erweiterung der europäischen Chinakenntnis durch die "Description de la Chine" der Jesuitenpaters Du Halde », Universität zu Göttingen, 1949.

des Lumières et les forces qui travaillèrent à l'effondrement de l'Ancien Régime justifient amplement la curiosité à l'égard de l'information dont il a pu disposer. Cette fascination que Voltaire semble avoir éprouvée, un temps du moins, et l'effet d'entraînement ou de rejet que l'attitude de cette grande personnalité eut sur ses contemporains méritent la recherche et la vérification de l'exactitude de ses sources. L'avis général tend à conclure à une information de fantaisie, opinion qui ne saurait être acceptée comme définitive. D'une part, la *Description* est un travail complexe, parfois contradictoire, et Voltaire, dans sa période sinophile, a puisé ce qui entrait dans le cadre de ses préoccupations, à savoir le miroir que pouvait offrir la Chine, sa culture et son organisation politique et sociale, à la société de son temps. D'autre part, la *Description,* bien que signée en page de titre du seul nom de Du Halde, est une œuvre collective rédigée par vingt-sept contributeurs. Le travail accompli par Du Halde est un travail éditorial effectué par quelqu'un qui n'avait jamais été en Chine et ne connaissait pas le chinois. Pinot a attiré l'attention sur les coupes et retouches opérées par Du Halde sur les mémoires qu'il recevait de ses correspondants et conclut à l'arbitraire des coupes. L'ampleur de ces modifications est indéniable et la question revêt une importance certaine lorsqu'elles s'opèrent sur des traductions du chinois, Du Halde ayant forcément travaillé en aveugle puisque jamais il n'apprit cette langue. Mais la démonstration de Pinot n'est pas entièrement probante dans la mesure où, lui-même n'étant pas sinisant, il ne put mesurer la portée de ces retouches par rapport aux originaux chinois, juger des finalités de ces coupes ou apprécier la sélection des extraits retenus. Cependant, même lorsque les travaux ont été menés par des Chinois, le problème des sources utilisées par les contributeurs de Du Halde est laissé de côté. En fait, l'importance du *corpus* de traductions que contient la *Description,* le plus vaste et le plus varié jamais encore présenté en Europe, est sous-estimée. Les difficultés d'identification de ces traductions découlent des indices d'origine extrêmement succincts fournis par Du Halde. Qu'on en juge par celui-ci: *« Ouvrage qui n'est pas très ancien par un lettré de réputation. »* Cependant, le fait de ne pas savoir où chercher dans le vaste réservoir de la littérature chinoise ne signifie pas que ce que Du Halde ou ses contributeurs assurent avoir été puisé dans un original chinois relève de la contrefaçon.

Renversant l'imputation d'interprétation de la culture chinoise violemment reprochée par certains critiques aux jésuites, Du Halde considère *« qu'il n'y a pas de meilleur moyen de s'instruire de la Chine, que par la Chine même »*. La première annonce de parution de la *Description,* cinq ans avant la sortie effective du livre, employait une tournure voisine *(« apprendre des Chinois eux-mêmes »)* qui présentait cette approche comme la marque distinctive et originale de l'entreprise. L'inattention aux sources chinoises de l'ouvrage tient beaucoup de l'effet de balancier imprimé par les auteurs chinois des thèses littéraires mentionnées qui, pour corriger des formulations dépassées, ont conclu à l'incompétence linguistique de

certains missionnaires. Contrairement à Rémusat selon qui Prémare *« avait acquis une habileté que personne n'a jamais égalée ou surpassée »*[27], Ting Tchao-Ts'ing a avancé, sur la base de l'examen de la traduction par Prémare d'une ode du *Shijing (Livre des Odes)* publiée dans la *Description,* que *« sa connaissance du chinois n'était pas suffisante pour lui permettre de traduire quoi que ce fût »*[28]. Comparée ligne à ligne, il n'est pas douteux que la traduction de cette ode est sujette à caution, mais le verdict d'incompétence ne rend pas compte des problèmes posés et des orientations figuristes du travail de Prémare. La *Notitia linguæ sinicæ* mentionnée plus haut prouve que Prémare n'était pas incompétent. Ce missionnaire vécut trente-huit années en Chine et fut l'un de ceux qui s'immergèrent le plus complètement dans la lecture des textes. L'intérêt de la discussion consiste moins en une tentative de rééquilibrage de l'évaluation des compétences de Prémare, ou de tout autre missionnaire, qu'en une insistance sur l'expérience des contributeurs. Sans sombrer pour autant dans le panégyrique, leur immersion dans la culture chinoise ne peut être prise à la légère. En moyenne, ils séjournèrent vingt-cinq ans dans la mission.

Du Halde n'a nullement celé leurs noms. Il en a publié la liste à la fin de sa préface. Tout au long de cette étude, je garde à dessein le terme de « contributeur » de préférence à celui d'« informateur » car le type de relation de travail que Du Halde a entretenu avec les missionnaires cités est un élément central de la compréhension du livre. La mission jésuite en Chine ne fut pas un bloc monolithique. En dépit de sa grande révérence pour son fondateur, le père Matteo Ricci, sa perception de la Chine a varié avec le temps. Des divergences sont apparues et les intérêts nationaux au sein de la Compagnie en ont parfois troublé la cohésion. Les interprétations de la culture chinoise diffusées par la mission française ne reflètent pas nécessairement les opinions de toute la Vice-Province. Au sein même de la mission française est né un courant figuriste fortement combattu. Les trois principaux tenants de ce courant qui forgea une interprétation symboliste de la culture chinoise, les pères Bouvet, de Prémare et Foucquet, élaborèrent des visions du substrat culturel chinois qui ne s'accordent pas entre elles. Ces considérations sont à prendre en compte pour l'examen de l'apport des différents contributeurs. L'étude de la *Description* requiert celle de la mission jésuite, spécialement de la mission jésuite française, puisque sur les vingt-sept contributeurs, vingt-deux étaient français. La connaissance du parcours intellectuel de tous, l'identification des productions individuelles – en un mot la recherche des conditions de travail de chacun – est un préalable pour évaluer les orientations éventuelles qui peuvent être soupçonnées dans la transmission de la culture chinoise

27. J.-P. Abel-Rémusat, *Nouveaux Mélanges asiatiques,* Paris, 1829, t. 2, p. 262.
28. Ting Tchao-Ts'ing, *Les Descriptions de la Chine…,* p. 66-67.

présentée au public du XVIIIe siècle. Par sa nature, la *Description* est un travail qui croise sources européennes et sources chinoises et dont l'étude se trouve nécessairement au confluent de plusieurs disciplines. Elle requiert des investigations sur les deux pôles où elle fut élaborée, la Chine des règnes des empereurs mandchous Kangxi et Yongzheng, et la France des règnes de Louis XIV et Louis XV. D'une manière générale, les thèses menées dans un cadre littéraire, qu'elles aient été entreprises par des Chinois ou par des Européens, souffrent d'un handicap symétrique: l'insuffisante considération des données historiques de l'autre pôle.

Outre ces recherches, dans les années 1960-1970, des études spécialisées qui seront signalées dans le cours de l'exposé se sont penchées de manière ponctuelle sur l'apport de la partie géographique, sur l'étude des illustrations, etc. Il faut attendre 1979 pour la parution d'une thèse universitaire entièrement consacrée à la *Description* par un sinisant, qui, en suivant l'ordre de présentation de l'œuvre, collecte de nombreuses données sur les grands thèmes traités par Du Halde, la géographie, l'histoire, les institutions et la société chinoises, la grammaire et la littérature, la philosophie et la religion, les techniques et les sciences [29]. L'étude aide à poser des repères. Pour la première fois, la *Description* est disséquée et ses composantes sont décortiquées et analysées. L'angle d'observation permet une vue d'ensemble de l'amont de la rédaction, du contexte de la mission et sur l'aval de la réception par le public. Le guide que l'auteur eut l'ambition de rédiger se révèle utile et synthétise des informations jusque-là dispersées. Le cadre des études chinoises dans lequel il s'inscrit aide à une meilleure compréhension du traitement de nombreux sujets. Surtout, la revue verticale du sommaire signale la présence de plus de traductions qu'il n'était admis jusqu'alors. Le travail bute pourtant, me semble-t-il, sur les limites imposées par l'hypothèse de départ: la qualification ambiguë d'encyclopédie jésuite. Non que Du Halde n'ait insisté sur le caractère exhaustif de son travail (le choix de son titre fleuve dit assez la candeur d'un âge qui pensait pouvoir épuiser une matière en quatre volumes *in-folio* et deux mille quatre cents pages) ni qu'il n'eût l'ambition de fournir la meilleure somme des connaissances disponibles sur la Chine à l'époque, ni qu'effectivement la *Description* n'ait gardé une position de référence au moins pendant un siècle. Mais la qualification d'encyclopédie, même juxtaposée à l'adjectif jésuite, c'est-à-dire orientée dans le sens vague de l'appartenance à un corps, ne projette pas un éclairage complet sur la finalité du travail. Qui dit encyclopédie dit collection de vastes connaissances méthodiquement ordonnées. Au sens moderne, le rangement adopte l'ordre arbitraire alphabétique. Ce n'est pas le cas de la *Description.*

---

29. T.N. Foss, «A Jesuit Encyclopedia for China: A Guide to Jean-Baptiste Du Halde's *Description… de la Chine* (1735)», Ph.D.diss., Univ. of Chicago, 1979.

L'examen de la table des matières, plus encore la lecture attentive du contenu et de l'appareil critique de notes en marge ou en bas de page qui, sous une apparence anodine, donne de précieux renseignements sur l'orientation recherchée, montre que les divers articles[30] qui composent l'œuvre ne suivent pas un classement hasardeux. Les morceaux qui se succèdent ne sauraient être considérés comme des pièces détachées qui n'entretiendraient pas de liaison logique particulière. Tout suggère au contraire une hiérachisation des thèmes qui concourt à une démonstration. Dans le texte et dans l'appareil critique apparaît un «medium» baptisé «Lecteur», toujours inscrit avec la majuscule, placé dans une position active d'interprète ou d'arbitre. Aussi indéniable soit-il, le principe encyclopédique qui régit la *Description* n'est pas le principe directeur unique. Il se double d'un autre principe, démonstratif, qui, loin de contredire le premier, tout au contraire le renforce, car il ne peut produire son effet que grâce au vaste balayage de tous les domaines, tandis que le principe encyclopédique justifie la validité de la démonstration.

Pour cette étude dont l'objectif est de percer les «secrets de fabrication» de la *Description*, je me suis attachée à la compréhension de la logique de présentation et d'exposition de la récurrence des thèmes. J'ai souvent travaillé à l'aide du microscope, en plaçant le livre sous l'oculaire pour examiner les rapports que ce petit compartiment de la «vie de l'esprit» entretient avec le tissu cellulaire qui l'entourait car l'observation de l'organisation interne m'a naturellement conduite à observer l'environnement externe: la contextualisation du produit.

*

Une habitude trop ancienne s'était installée: abstraire la *Description* de la grande controverse intellectuelle de l'époque, la Querelle des rites chinois, dont les derniers fracas, décisifs, déchiraient le monde missionnaire au moment de la sortie du livre. La lecture des correspondances contemporaines entre missionnaires avertit que la question hantait les esprits. Cordier a qualifié cette querelle de *«stérile et embrouillée»*[31]. En un temps où les études chinoises tentaient de s'édifier en science reconnue exacte, il fut sans doute impératif de dégager les connaissances factuelles du prisme qui les avait gauchies dans les siècles précédents. Pour autant, bien que Du Halde ne se soit concédé à lui-même, dans sa préface, qu'un rôle d'*«Historien»,* il est difficile de ne pas relever certaines allusions directes à ce

---

30. La table des matières de la *Description* est intitulée «Table des Articles» tandis que la «Table des Matieres» désigne les *indices.* Du Halde n'a ni divisé son travail en parties et chapitres ni appliqué de numérotation. Dans cette étude, je reprends le terme «article» pour chaque sujet délimité graphiquement par un bandeau et surmonté d'un titre. La table dressée par Du Halde est incomplète.

31. Cordier, *Bibliotheca sinica*, I, col. 869.

contexte[32]. Cela ne veut pas dire qu'il faille déceler dans son attitude un manque de franchise. La *Description* fuit à l'évidence la polémique. Du Halde n'est pas un folliculaire. Tant la tenue du ton que l'effort rédactionnel inscrit le titre dans un registre très différent de celui des libelles ou volumes orientés qui parurent à l'époque et sont tombés dans un oubli justifié. On ne s'étonnera pas pourtant que Du Halde, en tant que maître d'œuvre d'un ouvrage collectif rédigé par vingt-sept missionnaires jésuites, prenne le ferme parti de la défense de la compatibilité de la foi catholique avec la culture chinoise. L'œuvre est construite pour étayer cette démonstration.

La Querelle des rites est une querelle religieuse romaine qui opposa, sur le terrain des méthodes d'évangélisation des cultures non européennes, plusieurs instituts religieux catholiques aux XVIIe et XVIIIe siècles. Elle ne se limite pas à la question des rites chinois puisqu'elle inclut ceux de la côte du Malabar au sud-ouest de l'Inde, mais ses développements et ses répercussions publiques portèrent beaucoup sur des arguments empruntés au terrain chinois. Elle peut se résumer au problème de la transposition du dogme romain au sein des cultures locales. Centrée autour de l'adoption ou du rejet des rites ou cérémonies traditionnelles concernant le culte des morts, elle tend à évoluer, au fur et à mesure de la remise en question en Europe des concepts de transcendance et de rationalité de la foi, vers des prises de position défensives réaffirmant l'unicité du message romain. Les historiens admettent des dates variables pour situer son point de départ : 1615, début de la lutte autour de la liturgie en chinois ; 1631, entrée des dominicains au Fujian ; 1637, expulsion des dominicains par les autorités chinoises. Je retiens pour ma part celle du premier acte judiciaire de la Querelle, un décret du pape Innocent X condamnant les rites, obtenu par le dominicain Juan Bautista de Morales en 1645. Pendant un siècle, la Querelle oscille, selon les périodes, entre tolérance et rejet des rites dans des affrontements qui opposent les jésuites, plaidant pour une interprétation « civile », et les partisans de leur condamnation en raison d'un contenu jugé superstitieux, franciscains, dominicains et membres de la Société des Missions Étrangères de Paris, dont les lettres patentes datent de juillet 1663. La Querelle se clôt en 1742 par la bulle *Ex quo singulari* du pape Benoît XIV qui prohibe la méthode d'accommodement prônée par les jésuites. *Ex quo singulari* a été révoquée par un décret du 8 décembre 1939.

Vers 1735, la controverse était focalisée autour de quatre points :

– la traduction de la notion de Dieu en chinois ;

– la tolérance ou le rejet des honneurs rendus à Confucius ;

---

32. Pour les très nombreuses allusions du tome trois, *cf.* P.A. Rule*, K'ung-Tzu or Confucius? The Jesuit Interpretation of Confucianism,* Sydney-London-Boston: Allen & Unwin, 1986 (Ph.D. diss., Australian National University, Canberra, 1972).

– la tolérance ou le rejet des rites d'État qui incluaient des sacrifices d'animaux;
– l'interprétation civile ou religieuse de l'invocation des âmes des morts.

Le simple examen des dates montre que la parution de la *Description* en 1735 intervient dans la phase finale de la Querelle et à quelques mois de l'ouverture, le 26 septembre 1735, de la grande enquête confiée à la Sacrée Congrégation de la Propagande de la Foi dépendant du Saint-Office *(Propaganda fidei)* par le pape Clément XII pour le réexamen de ce qu'il est convenu d'appeler les *«permissions»* accordées par Mgr Mezzabarba en 1721. En 1735, la controverse avait déjà concerné quatre générations. Au XVIIe siècle, elle était restée relativement feutrée, les arguments de tolérance ou de rejet s'échangeant entre hommes d'Église. Cependant le public en avait perçu assez tôt les échos. Dans la *Cinquième Provinciale,* Pascal avait mis les rieurs de son côté en moquant les méthodes d'évangélisation des jésuites et le *«Keum fucum»* [33] des Chinois. Elle entra dans une phase de dérapages incontrôlés après le mandement de Mgr Maigrot de 1693, qui suivit d'un an l'édit de tolérance du christianisme dans l'Empire, accordé par Kangxi l'année précédente. En 1700, la faculté de Théologie de la Sorbonne condamna les *Nouveaux Mémoires* du père Le Comte. Le lendemain de cette condamnation, un opuscule anonyme vipérin intitulé «L'enterrement de Confucius réitéré le 19 octobre 1700» annonçait la mort de Confucius *«en chair et en ame».* Au même moment s'ouvrait à Rome une enquête du Saint-Office. Peu après, le pape Clément XI décidait l'envoi en Chine du légat Mgr de Tournon. L'entrevue entre le légat et l'empereur Kangxi tourna au désastre et ce dernier intima aux autorités portugaises de Macao de retenir Mgr de Tournon prisonnier dans cette enclave du Sud de la Chine. La mort en détention du patriarche enflamma l'opinion à un point tel que Clément XI dut interdire en 1710 toute publication sur la question des rites. Peu après une ordonnance royale émit les mêmes défenses. C'est en vertu de cette ordonnance que la *Description* porte, en tête de tous les exemplaires, le visa de passage à la censure ordonné par le garde des Sceaux.

Le rôle attribué aux jésuites dans la révocation du privilège royal de *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert en 1759, la grande bataille des Lumières revendiquant la liberté d'expression, ne nous habitue pas à considérer qu'ils purent être eux-mêmes soumis à la censure. On verra qu'il est probable que le censeur ait entretenu de bonnes relations avec les jésuites mais il n'en reste pas moins que la *Description* n'aurait pu bénéficier du privilège royal, *a fortiori* être dédicacée au roi, si elle n'avait pas respecté les mesures de 1710. La *Description* est construite autour de cet impératif qui explique pourquoi Du Halde affirme dès sa préface qu'il *«fait profession d'éviter toute dispute»* [34].

---

33. La forme latinisée Confucius s'imposera avec l'ouvrage de Couplet, *Confucius Sinarum Philosophus,* publié en 1687.

En plaçant la *Description* au cœur d'une controverse négligée de l'histoire des idées, je n'ai pas cherché à démontrer qu'en dépit des dénégations de Du Halde, elle serait en réalité une entreprise partisane. J'ai essayé de comprendre si, dans un contexte historique donné qui ne fut pas, à mes yeux, une simple toile de fond mais le facteur décisif de la mise en chantier du travail, il était possible d'en mieux suivre la construction, de remonter, en dépit de la ténuité des indices fournis, aux sources alléguées comme preuves textuelles pour mieux cerner les motifs qui poussèrent à leur sélection.

Outre l'observation sur la concordance des dates entre la parution de la *Description* et celle de la seconde enquête de la Sacrée Congrégation du Saint-Office sur les rites chinois décidée par Clément XII, une seconde observation temporelle attire l'attention autour du contexte de la Querelle: la reprise des attaques contre les positions de la Compagnie de Jésus. En 1733, année d'édition du prospectus de vente et du lancement de la souscription, commença à paraître une série de sept volumes anonymes dont la publication se prolongera jusqu'en 1742, année de la prohibition des rites, *Anecdotes sur l'estat présent de la religion dans la Chine*. Le volume VI, paru en 1735, reproche à Du Halde de parler de la Chine «*à la jésuite*». Il dénonce «*son esprit de révolte contre les décisions du S. Siège*» et divers documents sont produits pour mettre en évidence ses «*pitoyables détours pour excuser les idôlatries de ses confrères*»[35]. Dès 1734, les *Anecdotes* avaient publié des dénonciations nominales à l'encontre d'anciens membres de la mission de Chine qui sont inclus parmi les contributeurs de la *Description*. Du Halde admet parler «*au nom de ceux qu'on a mis dans la triste nécessité de se défendre*»[36]. Certaines notes renvoient à des écrits polémiques parus avant 1710. L'ouvrage de l'abbé Renaudot, membre de l'Académie française, détracteur virulent de la Chine et acteur efficace de la mise à l'index des livres des pères jésuites Le Comte et Le Gobien en 1700, est désigné de manière implicite dès la préface. L'appareil critique d'une traduction du tome trois explique clairement que les idées exposées réfutent les arguments développés par Malebranche dans son *Entretien d'un Philosophe Chrétien & d'un Philosophe Chinois* édité en 1708, qui assimilaient les cultes chinois à l'«*athéisme*» de Spinoza. Indépendamment de ce que purent être les souhaits personnels de Du Halde ou de l'ensemble des contributeurs, voire même des supérieurs qui décidèrent de la publication de la *Description,* les enjeux d'une polémique, qui rebondissait incessamment et qui avait déjà influé sur les parutions antérieures de la Compagnie de Jésus sur la Chine, *La Chine illustrée* du père Athanase Kircher, le *Confucius Sinarum Philosophus* du père Philippe Couplet, surtout la condamnation des

34. *Desc. 1* (1735) xxiij, (1736) xxxj.
35. *Anecdotes sur l'estat présent de la religion dans la Chine* [par l'abbé M. Villermaules]*,* Paris [cité *infra* : *Anecdotes*], vol. VI, 1735, avertissement*,* p. X.
36. *Desc. 1,* préface (1735) xxiij, (1736) xxxj.

Nouveaux Mémoires de Le Comte, ne pouvaient pas ne pas peser sur l'entreprise. Tout nouvel ouvrage était nécessairement examiné par les contemporains au prisme d'un débat qui entretenait l'intérêt pour la Chine, tout en débordant au fil du temps, par phénomène d'attraction de divers courants, les limites de son propre champ. L'intérêt pour la Chine au XVIIIe siècle ne se nourrit pas que du combustible de la simple curiosité. À l'époque de la parution de la *Description,* les lecteurs percevaient un lien entre les affaires de Chine et le bras de fer parlementaire qui focalisait les oppositions à la monarchie absolue. Le duc de Saint-Simon parle de «*l'admirable cadence entre ce martyre* [celui du cardinal de Tournon] *avec la naissance de l'affaire Unigenitus*»[37]. Dès le pamphlet de Pascal sorti en 1656 au moment même où le père jésuite Martini, l'un des contributeurs cité par Du Halde, défendait à Rome les rites chinois et obtenait du pape Alexandre VII un décret favorable aux rites, un lien s'était noué entre milieux jansénistes et adversaires des rites chinois. La Querelle des rites met au jour des ramifications inattendues entre rivalités religieuses et expression de l'opposition politique sous le régime de la monarchie de droit divin.

Si les ouvrages pionniers sur la Chine ne sont pas dus à des jésuites, depuis le début du XVIIe siècle et jusqu'au décès des derniers missionnaires qui furent autorisés à rester en Chine après la suppression de l'ancienne Compagnie en 1773, les jésuites fournirent un effort de vulgarisation continu sur le sujet. La condamnation des rites chinois n'entacha pas cette réputation d'expertise sur la Chine. Seize ans après la proscription de la Compagnie en France, et cinq ans après sa suppression, la traduction inédite de Mailla évoquée plus haut était lancée par souscription. Les souscripteurs ne virent pas d'objection à ce que leurs noms soient imprimés en tête du livre. Une recherche menée sur le profil de ces souscripteurs, parmi lesquels figurent des anti-jésuites notoires, des francs-maçons et les ministres Choiseul et Aranda qui jouèrent un rôle moteur dans la proscription en France et en Espagne, démontre que les contemporains ne percevaient aucune incompatibilité entre le fait de juger néfaste le rôle de la société ignacienne en Europe, pour des raisons religieuses ou politiques, et la considération pour les travaux concernant la Chine[38]. Nous ne possédons pas, malheureusement, de liste de souscripteurs pour la *Description.* En 1735, l'utilité d'un soutien public à la Compagnie ne se faisait sans doute pas sentir.

Ma monographie s'est donné pour but d'obtenir la photographie la plus nette possible de l'état en 1735 des composants du discours sur une grande civilisation qui pendant des millénaires s'est élaborée sans contact avec l'Occident.

---

37. Saint-Simon, *Mémoires*, éd. établie par Y. Coirault, Paris: Gallimard («Bibliothèque de la Pléiade»), vol. IV, 1985, p. 317. Événements de septembre 1711. Passage rédigé en 1743.
38. M.-F. Milsky, «L'Intérêt pour la Chine en France au XVIIIe siècle», thèse de doctorat, Paris VII - EHESS, 1977, vol. I, p. 87.

La *Description* fournit à cet égard un poste d'observation privilégié d'où le regard embrasse l'amont et l'aval. Établir un camp de base en 1735 permet un arrêt sur image, bloqué sept ans avant la condamnation des rites chinois, qui facilite l'observation de la tonalité et la coloration de l'intérêt pour la Chine avant et après la parution de la *Description*, avant et après la condamnation des rites. Si la *Description* fut un livre-événement dont la longévité témoigne, c'est qu'elle offrit un miroir tant de l'universalité que de l'altérité, où se reflète l'image de la Chine mais aussi celle que l'Occident élaborait de son identité pour la projeter au dehors.

À mes yeux, il importait donc, pour se faire une idée plus précise des sources de la connaissance de la Chine, de tenter de vérifier, malgré le préjugé d'une information dont on ne savait démêler les sources, s'il était possible du point de vue méthodologique de prendre le contre-pied de la méfiance affichée pour les assurances de Du Halde, de coordonner les indices d'orientation de recherche, de rassembler les constats effectués par mes prédécesseurs, afin de remonter aux textes qui permettent d'engager les comparaisons juxtalinéaires du chinois et du français.

La première tâche a consisté à éclaircir l'élaboration de la *Description* entre Du Halde travaillant à Paris et les contributeurs sur le terrain qui lui envoyèrent leurs manuscrits. Avant 1735, Du Halde avait supervisé pendant vingt-quatre ans la publication des *Lettres édifiantes et curieuses,* une expérience à laquelle il attribue dans sa préface ce qu'il considère comme la légitimité de son expertise. J'ai d'abord observé la façon dont la *Description* réincorpore le matériau issu de cette collection qui avait recueilli les suffrages du public, afin d'apprécier dans quelle mesure elle servit de test ou de modèle pour un ouvrage plus ambitieux et plus synthétique. J'ai examiné les développements nouveaux et les efforts de regroupement thématique pour comprendre comment l'inclusion de la géographie, la présentation de divers aspects de la société chinoise, la revue des sciences chinoises pouvaient entretenir des liens organiques.

Malgré les réserves que je garde à l'endroit d'une présentation de la *Description* comme une encyclopédie (qui serait pionnière en la matière, puisque *L'Encyclopédie* de Diderot commença à paraître quinze ans plus tard, à partir de 1750) spécialisée sur la Chine, l'idée garde son pouvoir de séduction car l'on est bien en présence de deux œuvres collectives dont le contenu n'est pas en totale adéquation avec le titre et qui, toutes deux, eurent à compter avec la censure. Sous le couvert d'un dictionnaire raisonné, les encyclopédistes jouèrent avec le privilège royal dont ils bénéficièrent au départ et avec la censure. Finalement, les audaces valurent à *L'Encyclopédie* la révocation du privilège royal en 1759. La *Description* présente le cas éditorial intéressant d'une réédition en apparence très semblable qui réussit à changer le mode de lecture d'un texte et introduit une perception différente d'un sujet. Je me suis attachée à mettre en lumière que les deux éditions ne sont pas équivalentes et que les innovations imaginées par les responsables de l'édition pirate de Hollande ont introduit une instrumentalisation de la lecture

qui ne correspond pas à ce que Du Halde avait mis au point. Pour cette raison, j'ai privilégié la lecture de l'édition *princeps* de 1735, dite de Paris, supervisée par Du Halde. J'ai inféré que tant le contenu que la mise en page et la présentation de cette édition offrent la meilleure compréhension des objectifs qu'il s'était fixés. Pour les mêmes raisons, j'ai préféré l'édition originale des *Lettres édifiantes et curieuses* qui s'étale sur de nombreuses années, dont la consultation permet de saisir l'ordre de parution des lettres envoyées par les missionnaires de Chine, de rechercher les rapports éventuels qu'elles entretiennent entre elles, et de les replacer dans le canevas événementiel des circonstances qui ont concerné la mission de Chine. Certaines rééditions complètes reprennent le contenu intégral, mais opèrent des regroupements qui brouillent la perception du contexte des envois. L'édition originale est surtout la seule qui renferme, en tête de volume, les «Epîtres aux Jésuites de France» signées de Du Halde[39], pièces précieuses parce qu'il s'y exprime en son nom. J'y ai relevé tous les éléments qui renseignent sur sa méthode de travail, sur la mise en chantier de l'œuvre et sur le contexte de la rédaction des écrits. J'ai veillé à ne jamais perdre la chronologie pour reconstituer les différentes étapes, évoquer les stades de la relecture, le passage à la censure, les commentaires qui accompagnèrent la sortie du livre; je les reproduis en appendice en excluant délibérément ceux rédigés après la prohibition des rites chinois en 1742 car ils sont susceptibles d'avoir été gauchis par la décision romaine. Ces réactions «à chaud» mettent en relief l'importance de la contribution des non-jésuites, repérable en aval et en amont de la composition. En aval, il s'agit principalement du recours à la collaboration du géographe laïc Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville, géographe ordinaire du roi. En amont, est perceptible la volonté de répondre aux questions spécifiques posées par les milieux académiques, qui souligne à la fois la fidélité à un programme fixé de longue date et le désir constant de liaison avec la communauté scientifique des académies royales. Ce dernier trait était d'ailleurs une obligation, dans la mesure où la mission jésuite française avait bénéficié, dès 1685, c'est-à-dire dès l'envoi par Louis XIV du groupe dit des «Mathématiciens du Roi», de l'octroi de *«pensions»* ou contributions financières d'État.

La seconde tâche a consisté à regrouper par thème les lignes de force de la démonstration envisagée par Du Halde. Au fur et à mesure des recherches, je me suis aperçue que c'est en opérant une coupe transversale au travers de l'œuvre, qu'il était le plus facile de suivre l'étalement et l'interpénétration des différentes

---

39. Les principales rééditions des *Lettres édifiantes et curieuses* sont celle arrangée par le père Querbeuf en vingt-six volumes, Paris, 1780-1783, et celle dite du «Panthéon littéraire», Paris, 1838-1843, 4 vol., qui rassemble les lettres de Chine dans le troisième volume. L'édition moderne établie par I. et J.-L. Vissière est une anthologie d'extraits regroupés selon un classement thématique.

strates qui la composent. Poursuivant la comparaison géologique, j'ai imaginé la *Description* comme la sédimentation de dépôts alluviaux formés sous l'action de l'agent dynamique externe que serait la Querelle des rites. J'ai troqué le microscope pour les couleurs de la géomorphologie en repérant la nature des dépôts, leurs mouvements, les points où ils affleurent à la surface. J'ai isolé cinq thèmes (culte des anciens Chinois, traitement de la superstition – mot qui englobe bouddhisme et taoïsme –, traitement des vertus, réfutation de l'imputation d'athéisme dans la culture traditionnelle chinoise et superpositions entre la culture chinoise et celle de l'antiquité classique) qui font l'objet d'analyses dans des chapitres séparés. À chaque étape, j'ai eu soin d'établir les liaisons qu'entretiennent ces thèmes et la façon dont ils concourent à étayer la conviction que les méthodes d'évangélisation mises au point par les jésuites sont compatibles avec la culture, la civilisation et l'organisation sociale chinoises, dans le contexte de l'interdit de prédication du christianisme décrété par Yongzheng en 1724. À la date de sortie de la *Description,* seuls les missionnaires dont les compétences scientifiques avaient été jugées utiles par l'empereur étaient autorisés à rester à la Cour. Ceux qui, en 1724, avaient été expulsés des provinces et regroupés à Canton avaient, en 1732, été exilés à Macao. La nouvelle venait d'en parvenir en Europe; elle est annoncée dans le recueil XXI des *Lettres édifiantes et curieuses* publié en 1734. Le visa de censure de la *Description* signale que «*cette chrétienté est à présent en danger d'être absolument anéantie*». La démonstration de la *Description* est un plaidoyer pour les choix missiologiques de la mission française de l'ancienne Compagnie de Jésus.

Le plus fondamental de ces choix était l'intégration dans la pyramide hiérarchique chinoise et la structure politique de l'Empire. Depuis près d'un siècle un jésuite présidait une institution officielle chinoise, le Bureau d'astronomie. La *Description* véhicule l'idée d'une organisation «*parfaitement monarchique*» qui s'intègre dans une conception très proche de la vision de la monarchie absolue de droit divin théorisée par théologiens et juristes du XVIIe siècle. Dans son *Portrait historique de l'Empereur de la Chine,* Bouvet eut cette formule que la conduite de Kangxi était «*à demi-chrétienne*». La perception de cette proximité autorisera les modèles de lecture ultérieurs se réclamant de la Chine au profit de la déstructuration d'un mode de gouvernement récusé et devenu obsolète.

Engagée pour comprendre par quelles modalités le discours sur la Chine a pu s'enfler aux dimensions d'un continent de l'esprit, ma monographie se devait de consulter la littérature anti-jésuite, directement ou non connectée à la Querelle des rites chinois. En France, l'activité d'une sinophobie militante peut être repérée dès 1650; les morceaux les plus virulents datant de la décennie 1700-1710, entre la condamnation des *Nouveaux Mémoires* de Le Comte et la mort de Mgr de Tournon. Les observations ont été limitées au champ historique, sans entrer dans des considérations d'ordre religieux ou philosophique sur la signification des rites

dans la culture chinoise. Le regard moderne s'interroge encore sur la définition la plus adéquate: répertoire de mœurs, contingent et particulier, ou mode de structuration de la pensée équivalent au *logos*. Point ici de jugement sur la validité ou l'invalidité des positions de l'ancienne Compagnie de Jésus ou de ses adversaires dans la Querelle des rites chinois pour l'établissement de la religion catholique en Chine. La question de l'innocuité ou non des rites pour l'évangélisation des cultures extérieures au monde judéo-chrétien ne s'est pas posée à moi. Je ne me suis attachée qu'aux questions de typologie des sources, dans le seul souci historiographique d'apporter quelque clarification à un jalon marquant de l'histoire des études chinoises, plus largement à l'impact du discours sur la Chine sur la définition que l'Occident a voulu donner de lui-même au terme de sa crise de conscience des années 1680-1720 qui correspondent d'ailleurs aux décennies durant lesquelles furent rédigés la plupart des manuscrits qui entrent dans la composition de la *Description*.

Les deux tâches que je m'étais assignées ont requis des méthodes de travail différentes. Pour la première, j'ai rassemblé dans les dépôts d'archives parisiens, dont je me suis efforcée de clarifier les classements actuels afin de reconstituer mentalement le cabinet de travail de Du Halde, les éléments susceptibles de préciser l'élaboration de l'ouvrage. La localisation des matériaux, en français ou en latin, laissés par les principaux protagonistes est connue par les travaux bibliographiques de Carlos Sommervogel, Louis Pfister, Henri Cordier qui servent de références. Plus récemment, le père Dehergne, qui fut conservateur des archives de la Bibliothèque des Fontaines à Chantilly, a entamé des repérages dans les collections publiques[40]. Les archives manuscrites des jésuites sont regroupées à Vanves. Les collections imprimées sont maintenant à Lyon. Certaines études particulières portant sur des contributeurs donnent également de précieuses références, mais aucune ne présente de vue d'ensemble sur la composition de la *Description*. J'ai dressé des tables des sources manuscrites, dont la majorité est conservée à la Bibliothèque nationale de France, dans les départements des manuscrits occidentaux et orientaux. Les catalogues ne répertorient aucun de ces documents comme sources directes de la *Description*[41]. Un travail préalable, entrepris à partir des dates d'entrée et des indices de provenance, a consisté à trier les manuscrits dont on peut affirmer, avec une marge d'erreur limitée, qu'ils

---

40. *Cf.* sous l'entrée «Du Halde» les articles signés Dehergne, in *Dictionnaire de biographie française,* s. dir. R. d'Amat, Paris VI - Letouzey & Ané, vol. 12, 1989, col. 6 et *in* G. Grente, *Dictionnaire des lettres françaises. Le dix-huitième siècle*, Paris: Fayard, 1960, vol. I, p. 406, listent des cotes de manuscrits.

41. *Cf.* H. Omont, *Catalogue général des Manuscrits français de la Bibliothèque Nationale*, Paris: E. Leroux, 1898, n° 10 et 11 et *Table générale alphabétique des Manuscrits du fonds français de la Bibliothèque Nationale*, vol. II, article «Chine».

furent à un moment donné en la possession de Du Halde. J'ai recherché lesquels il eut en main avant 1735, ceux qui furent conservés par ses soins et remaniés avant d'être transmis à l'imprimeur, ceux qu'il écarta de la publication, ceux dont il n'eut connaissance qu'après la parution de la *Description*. On doit garder en mémoire qu'un courrier mettait à l'époque au minimum huit mois. Beaucoup s'égarèrent. Les lettres que Du Halde envoya très certainement en Chine pour réclamer des travaux, demander des précisions sont malheureusement perdues.

Afin de déterminer qui fit quoi, j'ai tenté de recouper les indications d'archives avec les crédits d'attribution mentionnés dans le volume imprimé. Chaque fois que cela a été possible, je les ai confrontées aux documents et correspondances qui pouvaient permettre d'en offrir un examen critique, en utilisant les outils classiques du travail en archives, consultation des sources primaires et secondaires. Au XVIIIe siècle, le genre ancien de la compilation ne faisait pas encore obligation de citer les sources et les possibilités offertes aux lecteurs de se reporter à des références strictement codifiées depuis par la pratique scientifique étaient rares. L'exactitude de Du Halde ne peut être appréciée qu'à l'aune des normes admises de son temps. Tant sa préface que son texte donnent des indications de report, qui, lorsqu'elles peuvent être retrouvées et vérifiées, correspondent à ses affirmations. J'ai pris à la lettre la liste des vingt-sept contributeurs de la *Description* placée à la fin de sa préface pour rechercher leur production, celle restée manuscrite et celle qui fut imprimée avant 1735, dans le but de glaner et coordonner les renseignements permettant d'apporter des éclaircissements sur l'identité de celui qui avait envoyé tel travail, afin de remonter jusqu'aux sources chinoises utilisées.

La compréhension du complexe travail en marqueterie opéré par Du Halde est utilement complétée par la consultation des documents rédigés par des contributeurs mais qui ne sont pas intégrés à la *Description*. Je les ai examinés. Il faut distinguer plusieurs cas:

– les documents antérieurs à 1735 qui furent sans doute en la possession de Du Halde mais qu'il n'incorpora pas dans son travail;

– les documents postérieurs à 1735 qui n'entrent pas dans le cadre de cette étude;

– les copies de manuscrits qui entrent dans la composition de la *Description*, précieux lorsque les originaux ont disparu;

– les pièces issues de la collection de Fourmont léguée à la Bibliothèque nationale après la mort de l'intéressé en 1745;

– les pièces conservées à l'Observatoire de Paris qui furent à l'origine rassemblées par Fréret;

– quelques pièces envoyées à l'Académie qui sont conservées à l'Institut de France.

Du Halde ne faisant nul mystère du recyclage de matériau déjà rendu public, j'ai recherché les imprimés susceptibles d'avoir fait l'objet de ponctions, en établissant la liste des ouvrages parus avant 1735 sous les noms des contributeurs

cités. Selon mon comptage, vingt-neuf ouvrages étaient déjà parus sous les noms de huit d'entre eux. Lorsque ces œuvres sont citées par Du Halde, j'ai vérifié ses assertions sur les éditions *princeps,* dans toute la mesure où j'ai pu les consulter. Même en 1735, la *Description* était un ouvrage qui n'avait rien d'original. Du Halde l'a conçu comme une somme ou une synthèse et certains contemporains se sont plaints de son manque de nouveauté.

En sa qualité de *Scriptor,* Du Halde, qui résidait à la maison professe des jésuites, rue Saint-Antoine à Paris (actuel lycée Charlemagne), centralisait les contributions annuelles ou occasionnelles provenant des différents lieux de mission[42]. Son cabinet de travail semble avoir tenu lieu de centre d'archivage. Le classement actuel de la Bibliothèque nationale regroupant dans les mêmes volumes des correspondances adressées au père Le Gobien, Du Halde s'installa probablement dans les locaux occupés par son prédecesseur. Après sa mort en 1743, et jusqu'à la date de la proscription en 1762, le même cabinet de travail fut sans doute occupé par son successeur, le père Patouillet qui poursuivit la publication des *Lettres édifiantes et curieuses*. En 1761, à la veille de la tourmente, la garde des documents était assurée par le père Henri Griffet. Ceux ayant servi à la rédaction de la *Description* durent être systématiquement classés et régulièrement conservés, à l'état de liasses, dans les locaux de la maison professe. Après l'ordonnance de proscription et l'arrêt du Parlement du 5 juillet 1763 portant exécution de la saisie des biens, les manuscrits conservés à la maison professe furent examinés par un conseiller commissaire entre les 23 et 31 août 1763[43]. La décision fut alors prise de confier ces manuscrits aux bénédictins de Saint-Maur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés[44]. Cette mesure protégea les manuscrits qui nous intéressent d'une dispersion radicale et des mises en vente publiques qui eurent lieu à l'époque, comme celle du 6 décembre 1764. Ils ne sont pas recensés dans le *Catalogus mss. codicum bibliothecæ domus professæ Parisiensis*[45]. Il ne semble pas non plus qu'aucun d'entre eux ait été concerné par les achats du collectionneur Mermann, sans toutefois exclure la possibilité d'exfiltrations.

Gérée par un ordre religieux réputé pour ses travaux d'érudition, la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés fonctionnait comme un établissement public, ouvert au public savant tous les jours, excepté les jeudis

42. Certains volumes d'archives de la BnF gardent les enveloppes adressées à Du Halde, «Au Pere Du Halde, Maison Professe, Rue St-Antoine»; *cf.* BnF: Ms. Fr. 17238, f° 1 où la lettre incluse (autographe de Dentrecolles) porte la mention de la date de réception à Paris.

43. *Cf.* le paraphe en tête de BnF: Ms. Fr. 19537 (microfiche 637): «Vu arrêt du parlement 5 juillet 1763, Commissaire Chauvelin».

44. *Cf.* J. Brucker, s. j., «Épisodes d'une confiscation, 1762. Les manuscrits jésuites de Paris», *Études,* 88, 1901, p. 497.

45. Paris: Saugrain, 1764.

après-midi, les dimanches et les jours de fête. Elle pratiquait le prêt extérieur. Nos documents ne paraissent pas avoir été considérés comme des pièces de valeur; ils ne figurent pas dans le catalogue des collections de l'abbaye dressé par Dom Clément en 1764[46]. La description qui en sera faite au moment de leur entrée dans les collections nationales précise qu'ils n'étaient pas reliés mais nous ignorons tout de leur classement. Dans la nuit du 19 au 20 août 1794, un incendie dont l'origine est indéterminée se déclara dans le magasin de salpêtre qui avait été installé sous la bibliothèque. Les collections d'imprimés furent en grande partie ravagées et détruites. Les manuscrits furent relativement épargnés sans que l'on sache si le sinistre a pu concerner les documents qui provenaient de la maison professe. Le 23 avril 1795, le Comité d'instruction publique décrétera le transfert des collections de l'abbaye à la Bibliothèque nouvellement rebaptisée «nationale». Le déménagement fut confié à Silvestre de Sacy. Il s'effectua entre le 6 décembre 1795 et le 14 mars 1796[47].

Le bordereau d'arrivée mentionne des *Liasses jésuites*[48], répertoriées dans une rubrique intitulée «Résidu Saint-Germain», qui ne seront reliées et ne recevront, semble-t-il, de cotes définitives qu'après 1820. La collection éclata entre différents départements. Les manuscrits rédigés en français furent séparés de ceux rédigés en latin. Ceux qui contenaient du chinois furent en principe dirigés vers le Département des manuscrits orientaux, quoique certains, qui portent des notations de caractères, ceux de Prémare par exemple, soient classés dans le Département des manuscrits occidentaux. Ceux contenant des illustrations furent envoyés au Cabinet des estampes et les plus précieux à la Réserve de ce Cabinet. À l'intérieur des volumes, les pièces sont rangées dans un ordre qui n'obéit à aucune logique discernable, ni chronologique ni thématique. Les originaux des *Lettres édifiantes et curieuses* ont disparu, sauf deux lettres publiées en 1749, l'une adressée au père Cœurdoux, missionnaire en Inde, l'autre rédigée par le frère Attiret, peintre à la Cour de l'empereur Qianlong, reliées avec des documents un temps entreposés dans le cabinet de Du Halde; ce qui donne à penser qu'elles devaient faire partie d'un même classement avant 1762[49] et laisse soupçonner que le matériau

---

46. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale,* Paris : Imprimerie nationale, vol. I, 1868, p. 437.
47. *Ibid.*, vol. II, 1874, p. 49.
48. BnF: Ms. Naf. 5794, f° 50.
49. «Lettre de M. Le Poivre au P. Cœurdoux», *LEC* XXVII (1749) 416-427* / BnF: Ms. Fr. 17240, f° 10-14; «Lettre du Frere Attiret à M. D'Assaut», *LEC* XXVII (1749) 1-61 / BnF: Ms. Fr. 17240, f° 145-154.
 * Les références aux *Lettres édifiantes et curieuses* sont ainsi présentées en note: acronyme du titre en italiques, numéro du recueil en chiffres romains (année de parution) suivi des chiffres de pagination.

consultable n'est que le reliquat, dont la proportion n'est pas chiffrable, d'un ensemble plus considérable évanoui au cours des aléas contés ci-dessus. Beaucoup de pièces ont été dérobées à la connaissance de manière irrémédiable, d'autres dispersées au cours de vicissitudes obscures. La Bayerische Staatsbibliothek de Munich possède un manuscrit autographe de Bouvet, première partie d'un travail qui entre dans la composition de la *Description*, dont la suite est conservée à la Bibliothèque nationale [50]. Dans son intégralité, il devait être conservé dans le cabinet de Du Halde. Très tôt des copies de manuscrits envoyés à Paris circulèrent et entrèrent dans des collections particulières, comme en témoigne le parcours d'un manuscrit de Prémare conservé à la bibliothèque publique de Dijon [51].

Les missionnaires de Chine n'avaient pas que Du Halde comme correspondant. Certaines missives étaient adressées au Procureur des missions, le père Orry, et à l'un des rédacteurs des *Mémoires* appelés *Journal de Trévoux,* le père Étienne Souciet. Des travaux adressés à ces deux pères font partie de la *Description*, mais durent être copiés sur les *Lettres édifiantes et curieuses.* Dans quelques cas, Du Halde ne bénéficia que de prêts provisoires et rendit les originaux à leurs destinataires. Orry et Souciet résidaient au collège Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques (actuel lycée Louis-le-Grand). Lors de la proscription en 1762, les manuscrits déposés à Louis-le-Grand suivirent un itinéraire différent de ceux conservés à la maison professe. Ceux qui avaient été adressés à Orry et Souciet étaient alors confiés à la garde du bibliothécaire du collège, le père Brotier, un spécialiste du monde antique, éditeur savant de Tacite, qui reçut la permission exceptionnelle de garder une partie des collections dont il avait été le dépositaire, sur intervention de plusieurs académiciens qui appréciaient son érudition. À sa mort, c'est son neveu qui en hérita. À la Révolution, le neveu émigra et les documents franchirent les frontières. Ils seront ultérieurement restitués en partie à la Compagnie de Jésus qui les conserve dans ses archives, à Vanves.

La curiosité concernant les manuscrits qui entrent dans la composition de la *Description* a provoqué certains incidents étonnants. Dans son avant-propos au

---

50. Imprimé: «Route que tint le P. Bouvet depuis Peking jusqu'à Canton, lorsqu'il fut envoyé par l'empereur Cang hi en Europe en l'an 1693», *Desc. 1* (1735) 93-105, (1736) 113-125. Manuscrits: Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Ms. 1326 (Gal. 711) / BnF: Ms. Fr. 17240, f° 291-317.

51. «De la Prononciation Chinoise, & de l'Orthographe des mots Chinois en caractéres d'Europe» / *Desc. 2* (1735) 230-233, (1736) 275-279. Bibliothèque municipale de Dijon, Ms. 841, f° 113-116. Le conservateur M. André-Pierre Syren me signale une mention: «Copié sur l'original du P. de Prémare». Le manuscrit proviendrait de la collection du président Bouhier, parlementaire dijonnais qui s'intéressa de près à la production des jésuites sur la Chine, mise en vente à la fin du XVIIIe siècle et acquise par l'abbaye de Clairvaux où elle fut confisquée à la Révolution. La bibliothèque de Dijon a acquis cette pièce de celle de Troyes au début du XIXe siècle.

livre de Mme Thomaz de Bossierre sur le père Dentrecolles, Dehergne signale une lettre de ce missionnaire à un correspondant non précisé dont il soupçonne qu'elle a pu être dérobée aux archives des jésuites de la Province de France par l'escroc Libri[52]. Guillaume Libri-Carrucci, nommé en septembre 1841 secrétaire d'une commission pour la rédaction d'un catalogue des bibliothèques publiques des départements, fut soupçonné d'avoir marchandé manuscrits et autographes et démis de ses fonctions en 1848. Il prétendait savoir un peu de chinois. L'enquête révéla que ses malversations s'étaient exercées au détriment de nombreuses institutions, dont la Bibliothèque nationale. Il n'est pas exclu que des pièces qui firent partie du cabinet de travail de Du Halde aient été victimes de l'activité de Libri.

Dans les années où la *Description* était en gestation, stimulés par le succès des *Lettres édifiantes et curieuses* et par les liens avec les académies, des savants de Paris entrèrent directement en contact avec les missionnaires de Chine. Du Halde aurait, semble-t-il, souhaité rester l'intermédiaire indispensable de la transmission des informations entre les missionnaires et les savants qui s'intéressaient à la Chine et commençaient à travailler sur le sujet. Certaines frictions survinrent et des plaintes surgirent à propos d'une obstruction exercée par Du Halde, qui ont été mises en lumière par Pinot. Du Halde, en l'occurrence, n'agit certainement pas en son nom propre, mais en représentant de l'intérêt de la Compagnie. Or, remis à la lumière de la Querelle des rites, cet intérêt était contradictoire. La Compagnie, représentée par les supérieurs de Paris, était consciente de la nécessité du soutien du milieu savant des académies royales qui commandait les subventions et la reconnaissance de son expertise sur la Chine. Mais, parallèlement, elle redoutait une extension des liens qui ne s'opérerait plus sous son contrôle et risquait de donner des arguments à ses adversaires. Les événements de 1700 avaient déjà montré que l'invocation de l'avis de personnes extérieures comportait des risques. Je signalerai ces ondes de choc entre gens d'Église et laïques.

Les travaux envoyés à Du Halde furent probablement tous accompagnés de lettres de politesse et présentation comportant des précisions sur la nature du travail. Les divers bouleversements et déménagements ont entraîné pertes et déclassements. Dans celles que j'ai pu retrouver, rédigées sur des feuilles séparées qui expliquent la facilité avec laquelle elles se sont détachées des travaux qu'elles accompagnaient, j'ai exploité les dates et signatures qui permettent de préciser l'identité du rédacteur et l'étalement de la rédaction. Les séparations accidentelles expliquent pourquoi beaucoup de travaux nous sont parvenus sans signature. J'ai engagé des comparaisons d'écriture avec les courriers signés pour tenter

52. Avant-propos du père Dehergne, *in* Mme Y. Thomaz de Bossierre, *François-Xavier Dentrecolles (1664-1741) et l'apport de la Chine à l'Europe du XVIIIe siècle,* Paris: Les Belles Lettres, 1982, p. XIV n. 15. La lettre concernée est datée Jao-Tchéou [Raozhou], 13 février 1712. Elle porte la cote BnF: Ms. Naf. 6556.

d'identifier les anonymes. Cet exercice présente un risque d'erreur d'autant plus grand que les missionnaires utilisèrent des copistes. J'ai néanmoins appris à reconnaître l'écriture des contributeurs les plus féconds et je n'ai pas constaté de rétention particulière par Du Halde de renseignements sur l'origine des documents. Lorsque le contributeur a fourni une source de traduction ou de rédaction, Du Halde a fait imprimer ce qui était à sa disposition. Les imprécisions du texte imprimé reflètent les imprécisions des manuscrits. Cependant, dans des papiers dont la provenance indique qu'ils séjournèrent ou transitèrent à un moment donné dans le cabinet de travail de Du Halde, j'ai trouvé sous la plume autographe de contributeurs des prises de position que l'on retrouve sans crédit dans le texte imprimé ou même dans la préface signée de son nom par Du Halde.

Pour l'analyse des thèmes qui m'ont paru le plus significatifs des prises de position de la Compagnie de Jésus sur la Querelle des rites, en vue de préciser sur quels textes chinois ils sont étayés, j'ai tenté de localiser les sources, les titres, les éditions, les extraits utilisés. Je publie les données susceptibles de faciliter le comparatisme. Ce travail aboutit, sinon à un inventaire complet, du moins, je l'espère, au point le plus riche de la question en l'état actuel des recherches.

L'examen de la constitution des collections de livres chinois de la Bibliothèque du roi à Paris et de la Bibliothèque Vaticane à Rome montre d'importants dépôts dans la première moitié du XVIIIe siècle. En comparant les inventaires, le catalogue des manuscrits et imprimés de la Bibliothèque Vaticane dressé par Paul Pelliot et un outil de travail que je me suis forgé à partir du catalogue des titres chinois de la Bibliothèque du roi dressé par Fourmont en 1742, j'ai repéré un lien entre les ouvrages dont des extraits sont traduits dans la *Description* et les ouvrages chinois envoyés en Europe. Les jésuites français qui s'embarquèrent en 1685 avaient reçu la consigne royale d'envoyer des ouvrages chinois en France. Certains de ces titres servirent aux traductions. Trop de manques qui peuvent correspondre à des pertes au cours du trajet interdisent d'apprécier si cette politique d'envoi fut systématique mais beaucoup de rapprochements permettent d'établir que les titres dans lesquels furent prélevés des passages traduits ont fait l'objet d'expéditions. Il ne semble pas que la Bibliothèque du roi ait été significativement enrichie dans les sept années qui séparent la publication de la *Description* de la publication du catalogue de Fourmont qui peut être considéré comme un reflet fiable de l'état de la collection royale en 1735. Pour examiner les étapes successives de la constitution de la collection, je me suis appuyée sur le relevé des dépôts effectués par Bouvet en 1697 et par Fontaney en 1700 [53] et sur les cotes attribuées entre 1711 et 1716 par Arcade Hoange (Huang Jialüe), le converti chinois employé

53. M. Cohen, «A point of history: The Chinese books presented to the National Library in Paris by Joachim Bouvet, S.J., in 1697», *Chinese Culture,* XXXI (4), dec. 1990, p. 39-48.

en qualité d'interprète à la Bibliothèque du roi, qui servit d'informateur aux orientalistes Fréret et Fourmont. J'ai également croisé ces titres avec ceux de la liste manuscrite des trois cent quarante livres de la collection de Foucquet qu'il rapporta en Europe en 1722, lorsqu'il fut contraint de quitter la Compagnie de Jésus. Le recoupement de plusieurs de ces titres avec ceux dont des extraits sont traduits dans la *Description* confirme quelles éditions circulaient parmi les membres de la mission dans le premier quart du XVIIIe siècle[54]. À l'intérieur de ce *corpus,* j'ai recherché les citations chinoises afin d'apprécier la démonstration par les textes annoncée par Du Halde, en concentrant l'effort sur la définition des critères qui ont présidé à la sélection. Je donne des considérations générales de critique, en espérant que des comparaisons plus spécifiques de tel original avec telle traduction dresseront des bilans plus détaillés des temps forts et des points faibles.

Cette étude s'est concentrée sur les trois premiers volumes qui traitent de la Chine proprement dite, recoupant la division administrative de l'époque en quinze provinces. L'analyse du tome quatre consacré aux régions périphériques de l'Empire requiert des compétences sur la Mandchourie, la Mongolie, la Corée et le Tibet que je ne possède pas; je me suis limitée au simple constat que l'intégration de la cartographie de ces régions participe à l'osmose voulue par Du Halde entre texte et contribution scientifique.

Dans l'attente d'un précis historique de référence resituant la question dans le contexte de l'histoire des idées, je n'ai pas engagé une anatomie de la Querelle des rites. Je me suis contentée d'extraire des ouvrages dont on trouvera les références en bibliographie les renseignements qui m'ont semblé nécessaires à l'examen du discours de la *Description*, dans l'optique que je m'étais fixée: l'évaluation des différents impératifs qui ont présidé à son élaboration, sa composition et sa portée.

---

54. «Catalogue des livres Chinois du S. Fouquet, apportez de Chine par le vaisseau nommé le prince de Conty. Dans onze caisses», BnF: Ms. Naf. 8977, f° 249-265. Le document est classé dans un volume de papiers ayant appartenu à Fourmont.

